



Monsieur le Président de l'Autorité de
sûreté nucléaire
15 rue Louis Lejeune
CS 70013
92541 Montrouge cedex

Nos références D455020005860
Interlocuteur Eric PHILIP
Dominante Positions & Actions
Objet Dérogation à l'application de la décision n° 2017-DC-0592 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 13 juin 2017 relative aux obligations des exploitants d'installations nucléaires de base en matière de préparation et de gestion des situations d'urgence et au contenu du plan d'urgence interne
Références S/O

St Denis, le 09/09/2020

Monsieur le Président,

Consécutivement à la crise sanitaire liée au CIVOD19, la majorité des CNPE font face à des difficultés opérationnelles pour décliner le Dossier Standard de Référence PUI dit « indice E » qui vous a été transmis courant 2019. A ce titre, ces CNPE pourraient ne pas pouvoir respecter l'échéance fixée au 1^{er} janvier 2021 par la décision visée en objet et en particulier, son article 2.3 de l'annexe.

Les principaux impacts communs liés à la crise COVID 19 sur ces CNPE sont :

- Indisponibilité pendant presque 3 mois de prestataires chargés de l'intégration documentaire sur les CNPE avec une charge de documentation à absorber très importante à la reprise d'activité fin mai
- S'agissant d'une modification du PUI, un passage en Comité Sécurité Environnement (CSE) est obligatoire sur chaque CNPE. Les ordres du jour de ces derniers ont été très impactés par la crise COVID et la charge projetée du second semestre de ces CSE pose difficulté pour la majorité
- Plusieurs chargés PUI ont été affectés à la gestion de la crise COVID 19 et ont repris leur activité PUI depuis fin mai avec un retard sur les activités courantes à absorber. De fait, la majorité est dans l'incapacité de décliner le DSR indice E avant l'été 2020 (pour disposer des 6 mois nécessaires à l'instruction de la demande d'autorisation par vos services)

PJ : (a) Modèle de courrier de demande de dérogation pour les CNPE

Copies : ASN/DEU

Durée de conservation : 100 ans

Applicabilité : Tous paliers

Accessibilité : Interne

Direction du Parc Nucléaire et Thermique
Division Production Nucléaire
Etat-Major DPN

CAP AMPÈRE
1 place Pleyel
93282 SAINT-DENIS CEDEX

Téléphone +33 (0) 1 43 69 22 00

www.edf.fr

EDF - SA au capital de 1 505 133 838 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

- Les CNPE doivent garantir le maintien de leur organisation de crise opérationnelle et gérer, à ce titre, tous les mouvements d'équipiers qui ont été mis en attente durant cette crise COVID et revoir leur planification d'exercice 2020 (voire 2021) notamment pour respecter l'ensemble des exigences de la décision dite « urgence ». Cette replanification doit également être intégrée avec les autres contraintes de chaque CNPE (notamment les décalages d'arrêts de tranche pour VD ou autre) engendrer une surcharge de travail tel qu'évoqué au point précédent.

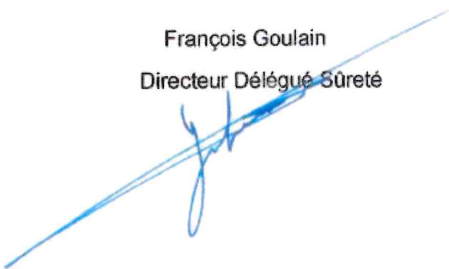
Même si tout est mis en œuvre pour résorber ces impacts, la majorité des sites ne sera pas en mesure de respecter l'échéance du 1^{er} janvier 2021 et c'est pour cette raison que nous sollicitons, conformément à l'article 3 de la décision visée en objet, une demande de report de cette échéance adaptée à chaque site conformément à l'annexe au présent courrier. Cette annexe précise, pour chaque INB, le délai de report et les raisons objectivées propres à chacune. Les sites non listés dans cette annexe déclineront le nouveau PUI au 1^{er} janvier 2021.

EDF a mis en place un dispositif de suivi renforcé de la déclinaison des PUI de sites avec l'objectif qu'une majorité d'entre eux mettent en application ce nouveau PUI au plus près du 1^{er} janvier 2021.

Ce décalage pour les sites n'a pas d'impact sur l'organisation EDF pour faire face à toute situation d'urgence. Pour autant, et conformément aux échanges avec la Direction de l'Environnement et des situations d'Urgence de l'ASN, EDF s'engage, au titre des mesures compensatoires à cette demande de dérogation, à ce que tous les CNPE concernés par cette dérogation aient décliné de manière opérationnelle le Dossier d'Amendement relatif à la « Recomposition progressive de l'Organisation Locale de Crise ».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

François Goulain
Directeur Délégué Sécurité



Annexe – liste des INB demandant une dérogation au titre de l'article 3 de la décision ASN 2017-DC-0592

CNPE	N°INB concernées	Raisons objectivées de report	Date de dérogation demandée (>1/1/2021)
Belleville	127 128	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des chargés PUI dans la gestion du PCA au printemps (gestion des réserves d'astreinte, des stocks de masques initiaux). - Charge de travail importante du pôle PUI pour réaliser les exercices de crise annulés en début d'année en parallèle de l'intégration de ces dossiers et de la visite décennale tranche 1, alors qu'ils étaient initialement prévus séparément. - La mise en place du nouveau PUI conduit à identifier la création d'un tour d'astreinte PUI supplémentaire PCM5.11 qui a pris du retard et n'a pu aboutir avant la VD3 en cours sur la tranche 1. Les actions pour créer ce tour sont en cours et les équipiers concernés sont identifiés mais il reste les formations et les mises en situations à réaliser pour chaque équipier. - Le nouveau PUI implique de former l'ensemble des équipiers. Ces formations n'ont pas commencé et compte-tenu de la VD Tr1 et de la période de redémarrage prévu au dernier trimestre les opportunités pour informer l'ensemble des équipiers concernés sont limitées. L'impact global du Covid sur la formation des équipiers (annulations, reprogrammations, priorisations formations habilitantes) a été estimé à 1 trimestre - L'intégration du dossier GUEPARD en même temps que le nouveau PUI semble souhaitable pour éviter d'instruire deux dossiers successifs. 	1 ^{er} avril 2021
Blayais	86 110	<ul style="list-style-type: none"> - durant la phase de confinement (17 février – 13 mai), le pôle PUI a été sollicité sur plusieurs ADR COVID et a dû répondre à des questions relatives à la gestion du COVID journalièrement. La remise en cause des dates d'exercices et des activités du PUI ont fortement perturbées l'organisation du pôle. En conséquence, cela n'a pas permis au pôle PUI d'anticiper davantage la déclinaison du nouveau référentiel. La véritable déclinaison a débutée en juillet après stabilisation des conditions d'accès au site et après réalisation des actions prioritaires sur le terrain (contrôles des MLC, des PC, reprise de contact avec les métiers, réalisation de commissions, de la revue annuelle, préparation du programme de 2021 en considérant les nouvelles contraintes liées au COVID...) - La répercussion de l'annulation des exercices a demandé un travail important notamment pour trouver de la disponibilité sur le simulateur (très limitée au S2). Les exercices reprogrammés : * Exercice PSP + PUI S/R : ██████████ * Exercice de mobilisation : ██████████ 	1 ^{er} juillet 2021
Bugey	45 78 89 102 173	<ul style="list-style-type: none"> - Le CNPE de Bugey finalise l'intégration de l'INB ICEDA dans le périmètre du CNPE (mise en exploitation prévue en septembre 2020) : cette intégration nécessite une mise à jour des documents PUI, PSP et PAM et des consignes associées, la création des consignes PUI, PSP et PAM des équipiers ICEDA, l'élaboration des dossiers dans le cadre des procédures règlementaires et des exercices et formations spécifiques des équipiers - Le pôle PUI du site a été impacté par la crise sanitaire et a dû notamment se centrer sur le respect temps réel des exigences liées 	1 ^{er} juillet 2021

Accessibilité : Interne

© EDF 2020- Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication, même partielle, est interdite sauf autorisation écrite.

		<p>à la gestion de crise et à son opérabilité (suivi de la conformité du planning d'astreinte, de la disponibilité des équipiers d'astreinte PUI...)</p> <p>- Les exercices PUI ont également été reprogrammés en fonction de la disponibilité des entités externes (SDIS, Préfecture...). Le planning des exercices PUI 2020 a été réorganisé et 4 exercices sont planifiés entre septembre et décembre 2020 (2 exercices avec une relève le [REDACTED] exercice le [REDACTED] avec SDIS et exercice le [REDACTED] avec préfecture)</p>	
Cattenom	124 125 126 137	<p>- La COVID a nécessité la mise en place et le suivi d'une organisation particulière de la gestion de la crise dans le cadre du PCA, qui a mobilisé l'ensemble des services. Cette organisation a été confiée aux chargés de crise. Ces derniers ont également contribué à la mise en place du plan d'élargissement et de reprise d'activité, qui se poursuit.</p> <p>- La nouvelle doctrine d'évacuation du site en situation d'accident grave a été déclinée dans notre organisation documentaire en fin d'année 2019, et un travail conséquent de mise en œuvre opérationnelle s'est poursuivi en début 2020.</p>	1 ^{er} juillet 2021
Chinon	107 132 133 153 161 094 099	<p>- Impact direct de la Crise sanitaire COVID sur les personnels en charge de la mise en place de ce nouveau PUI</p> <p>- Mobilisation des ressources PUI pour préparer l'exercice PUI avec les pouvoirs publics du 1^{er} et 2 décembre 2020 et dont la préparation pilotée par les services préfectoraux d'Indre et Loire est concentrée sur les mois de septembre, d'octobre et de novembre 2020 ;</p> <p>- Reprogrammation totale des exercices PUI sur le second semestre 2020 par les ingénieurs PUI afin de rattraper le retard suite au report des exercices PUI des mois de mars, avril et mai 2020 ;</p> <p>* Exercice PUI SACA le [REDACTED]. Intégration d'une composante « reconstruction progressive » suite à la non réalisation d'un exercice inopiné sur ce thème prévu au 1^{er} semestre.</p> <p>* Exercice PUI national avec les pouvoirs publics, le 1^{er} décembre 2020. La définition du scénario est en cours en lien avec l'IRSN/ retard suite à la situation COVID.</p> <p>* Exercice PUI IHZC [REDACTED] en cours de confirmation avec le SDIS37.</p> <p>* Un exercice de regroupement du personnel en heures ouvrables est à reprogrammer (le contexte COVID n'est pas favorable à un regroupement de l'ensemble du personnel dans des lieux clos)</p> <p>* Un exercice de mobilisation hors heures ouvrables est à programmer.</p>	1 ^{er} Juin 2021
Chooz	139 144 163	<p>- Nomination d'un chargé PUI à temps plein comme Pilote Opérationnel de la Task Force locale durant l'épisode COVID-19 ;</p> <p>- Concentration des exercices PUI de Chooz au second semestre 2020 (compte tenu de la VD2 de la tr.1 et du retard de cet arrêt dû à la crise COVID-19) qui limite également la disponibilité des chargés PUI sur la déclinaison du DSR PUI</p> <p>[REDACTED] : PUI SACA avec reconstruction progressive + relève + GT suppression local de repli) : charge 10 Jours</p> <p>[REDACTED] (mise en place CTS) : charge 4 jours</p> <p>[REDACTED] (PUI SACA avec regroupement complet du personnel) : charge 8 jours</p> <p>[REDACTED] (PUI TOX) : charge 6 jours</p> <p>[REDACTED] (Ola cyber) : charge 4 jours</p> <p>[REDACTED] (PSP) : charge 6 jours</p>	1 ^{er} juin 2021
Civaux	158 159	<p>- Participation des chargés PUI à la gestion de la crise sanitaire COVID-19 durant le premier semestre 2020 :</p> <p>* Elaboration du PCA</p> <p>* Sécurisation des fonctions PUI</p> <p>* Gestion des équipiers PUI (disponibilité, remplacement,...)</p> <p>* Diffusion des plannings d'astreinte</p> <p>* Remontée des informations au niveau national</p>	1 ^{er} juillet 2021

Accessibilité : Interne

© EDF 2020- Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

		<p>* Mise en place dans les LR(s) et dans les locaux de crise des moyens individuels de protection (masques, gel hydro alcoolique...)</p> <p>- Réalisation d'exercice de crise en intégrant les mesures de prévention COVID-19 (habilitations d'équipiers...)</p> <p>- Report de l'exercice de crise quinquennal avec les pouvoirs publics au 19 & 20 janvier 2021 initialement programmé les 09 & 10 juin 2020 : Reprogrammation des réunions de préparation (pouvoirs publics)</p> <p>- Réorganisation des exercices de crises pluriannuels en tenant compte du risque COVID-19 :</p> <p>* Ajout d'un exercice de crise au second semestre, le [REDACTED] suite à l'annulation de l'exercice PUI quinquennal externe en 2020, pour satisfaire à l'habilitation des équipiers de crise</p> <p>* Transformation de l'exercice PUI SACA local du [REDACTED] en exercice PUI SACA national interne, suite à l'annulation de l'exercice PUI national quinquennal externe (permutation dans la programmation des exercices nationaux interne et externe entre les deux années 2020 & 2021)</p> <p>* Prise en compte du risque COVID sur l'organisation des exercices de crise à compter de juin 2020 (premier exercice PUI-SR avec participation de la FARN en « mode COVID-19 » réalisé le 25-06-2020)</p> <p>- Retard lié à la pandémie sur l'intégration du nouveau RMTC et sur le déploiement du DA suppression du local de repli</p>													
Dampierre	84 85	<p>- Le report de plusieurs exercices de crise qui sollicite les ressources affectées à la gestion de crise au détriment du déploiement du DSR PUI :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type d'exercice</th> <th>Date initiale</th> <th>Date de report</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PSP</td> <td>01/04/2020</td> <td>[REDACTED]</td> </tr> <tr> <td>PUI SR</td> <td>17/04/2020</td> <td>[REDACTED]</td> </tr> <tr> <td>PUI SR</td> <td>01/07/2020</td> <td>[REDACTED]</td> </tr> </tbody> </table> <p>- L'instruction nécessaire du dossier avec les IRP (2 passages en CSE pour info puis pour avis), qui n'est plus compatible avec une déclinaison au 01/01/2021 dans un contexte où le CSE est aussi mobilisé sur la gestion de la crise COVID19. CSE COVID-19 : 13, 16, 20, 24, 27, 31 mars / 3, 7, 10, 16, 23 et 29 avril / 6, 13, 20 et 28 mai La situation sanitaire a également été abordée lors des 2 CSE de juin et un point sera fait au CSE de septembre</p> <p>- Les chargés de PUI ont participé au groupe de Travail sur la gestion de la COVID-19 (36 réunions entre mars et juin, gestion des actions affectées à FARN/Pôle Crise). Ils ont également été en charge de l'élaboration du PCA du site. La charge de travail associée à la crise COVID-19 décompose comme suit :</p> <p>* Participation à 32 des 36 réunions du GRP COVID-19 : 50 heures</p> <p>* Contribution aux actions du Groupe de Travail (ADR exercices de crise, mode opératoire relèves d'astreinte, analyse de la capacité du regroupement par LR) : 40 heures</p> <p>* Rédaction du PCA : 50 heures</p> <p>* Pilotage opérationnel du Groupe de travail : 60 heures</p> <p>* Suivi des astreintes PUI et rondes régulières dans les PC de crise : 40 heures</p>	Type d'exercice	Date initiale	Date de report	PSP	01/04/2020	[REDACTED]	PUI SR	17/04/2020	[REDACTED]	PUI SR	01/07/2020	[REDACTED]	1 ^{er} juillet 2021
Type d'exercice	Date initiale	Date de report													
PSP	01/04/2020	[REDACTED]													
PUI SR	17/04/2020	[REDACTED]													
PUI SR	01/07/2020	[REDACTED]													
Fessenheim	75	<p>- La période de confinement lié au COVID-19 a nécessité la reprogrammation de deux exercices PUI, initialement programmés en mars et avril 2020 :</p> <p>* exercice PUI du 12/03/20 reprogrammé le [REDACTED]</p> <p>* exercice PUI du 29/04/20 reprogrammé le [REDACTED]</p> <p>- les chargés de PUI ont été fortement sollicités pour adapter l'organisation de ces exercices afin de respecter les mesures sanitaires imposées progressivement (adaptation des locaux et optimisation du positionnement des équipiers réunis au BDS, mise à</p>	1 ^{er} juin 2021												

Accessibilité : Interne

© EDF 2020- Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication, même partielle, est interdite sauf autorisation écrite.

		<p>disposition des masques, affichages, etc.). Le pôle PUI a ainsi été monopolisé tout le 2ème trimestre 2020 du fait d'un enchaînement très dense de plusieurs journées d'exercices (14/05, 03/06 et 26/06) dont 2 journées comportaient une session de matin et d'après midi. Ces exercices étant réalisés avec le nouveau jeu de fiches d'action du PUI PDEM-RCD, un important travail de REX a été également nécessaire durant l'été pour intégrer les corrections mineures identifiées lors des exercices de mai et juin, et nécessairement à traiter en amont du jalon de basculement au PUI PDEM-RCD, resté calé au 03/09/2020 malgré la crise COVID.</p> <p>- Les formations PUI de base liées à la nouvelle organisation PUI PDEM-RCD ont dû être reprogrammées et les modalités de réalisation revues afin de pouvoir les réaliser à distance (travail en collaboration avec le Service Commun de Formation local de l'UFPI). »</p>	
Golfech	135 142	<p>- Gestion de la crise sanitaire COVID sur le CNPE de Golfech du 01/02/2020 au 12/06/2020 avec une implication forte du pôle PUI</p> <p>- pendant le confinement, les prestataires de la documentation assurant la mise à jour effective des documents du CNPE étaient opérationnels en nombre très limité, assurant en priorité la création ou la mise à jour de la documentation opérationnelle liée à l'exploitation et la maintenance des 2 tranches de production (les documents PUI n'étaient pas identifiés comme prioritaires),</p> <p>- mise à jour de la programmation des exercices PUI 2020 prenant en compte les mesures sanitaires liés à la crise COVID avec impact sur le second semestre (charge importante). Planning des exercices :</p> <p>* PUI toxique le [REDACTED]</p> <p>* PUI SR le [REDACTED]</p> <p>* PUI SR le [REDACTED] (secours)</p>	1 ^{er} mai 2021
Gravelines	96 97 122	<p>-Sécurisation des exercices PUI sur les 4 derniers mois de l'année, dans un contexte COVID 19</p> <p>- Le SDIS a été très perturbé avec le COVID et le CNPE doit caler à la rentrée les 2 exercices PUI avec le SDIS requis au titre de la convention.</p> <p>- Le programme d'exercices PUI a été modifié ce qui a occasionné de la désorganisation et des échanges supplémentaires pour trouver de nouveaux créneaux avec les entités externes (SDIS, SAMU). L'exercice sanitaire du 9 décembre (un exercice supplémentaire) est en cours de préparation sans garantir sa faisabilité (disponibilités non garanties à date du SAMU et du SDIS). A ce jour, l'exercice PUI incendie n'est pas planifié : pas de créneau trouvé avec le SDIS (impact COVID).</p> <p>- Les chargés de PUI n'étaient pas sur site entre mi-mars et mi-mai à l'exception de quelques journées début mai pour préparer l'exercice du 20 mai notamment pour y intégrer les dispositions COVID (règles barrières,...). Le retour à la normale a eu lieu en juin. Ils ont également contribué à la définition de la sécurisation initiale des tours d'astreinte PUI.</p> <p>Ceci a donc eu une incidence notable sur le temps de préparation des modifications documentaires et organisationnelles du nouveau référentiel DSR PUI indice E.</p>	1 ^{er} juillet 2021
Nogent	129 130	<p>- Charge de travail importante pour le pôle Organisation qui a été en première ligne pour rédiger la note « Plan de Continuité d'Activité » liée au COVID19.</p> <p>- Exercice sécuritaire initialement prévu le 9 janvier 2020 reporté (mouvement social) à la date du 4 juin 2020 en pleine période de COVID avec une préparation de l'exercice à distance. L'exercice du 4/06 vient en remplacement du 09/01 annulé (hors COVID-19) et a dû être re préparé durant la période COVID-19</p> <p>- Les exercices de début d'année (avant le COVID-19) ont été annulés du fait des mouvements de grève sur les retraites. Ceci a occasionné de la charge de travail du pôle ODC pour les replanifier sur la période qui par la suite est devenue COVID-19 (et qui donc n'ont pas eu le temps d'être replanifiés/déplanifiés).</p>	1 ^{er} juillet 2021

Accessibilité : Interne

© EDF 2020- Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication, même partielle, est interdite sauf autorisation écrite.

		<p>- Mise en place de mesures COVID19 pour la réalisation des exercices de crise (réflexions sur les mesures à prendre, puis déploiement effectif de ces mesures sur le terrain (LR, LTC, BDS)).</p> <p>- Mise en place du DA « Suppression du local de Repli » pour l'été 2020 avec la modification des fiches d'actions PUI et PSP qui fut très chronophage, la totalité des modifications devant se faire par mail et non sur une note papier (changement d'organisation du service documentaire liée au COVID19 et à la mise en place du télétravail).</p>	
Paluel	103 104 114 115	<p>- Suite à la crise sanitaire COVID de nombreuses activités réalisées par les ingénieurs chargés de gestion de crise ont dû être reportées au second semestre dont notamment la préparation et réalisation de 2 exercices PUI, ce qui porte à 4 le nombre d'exercices PUI entre septembre et décembre (dont un avec relèvement).</p> <p>Les dates des exercices du second semestre sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * [REDACTED] Exercice PUI SACA (avec relèvement) * [REDACTED] Matin : Exercice PUI SAV (report du premier semestre) * [REDACTED] Après-midi : Exercice PSP avec critère de PUI SR (report du premier semestre) * [REDACTED] : Exercice PUI SR <p>- L'exercice de mobilisation des astreintes PUI hors heures ouvrables du premier semestre (deux exercices à réaliser au second semestre), ainsi que l'exercice de regroupement du personnel prévu initialement au mois d'Avril. Les dates pour ces exercices ne sont pas encore connues. Elles seront calées en fonction de la charge industrielle du CNPE</p>	1 ^{er} juillet 2021
Penly	136 140	<p>- La période de confinement sanitaire a été particulièrement intense et perturbée pour la cellule, alors en premier plan pour la rédaction, le déploiement et le suivi du PCA du site.</p> <p>- De retour sur site, les membres de la cellule ODC ont dû faire face à un accroissement de leur activité, avec la remise en question de l'organisation du BDS, des locaux de regroupement, et des locaux de crise (LTC, PCCS, PCA) et leur adaptation aux contraintes sanitaires.</p> <p>- Les activités « normales » de la cellule ont alors pris un certain retard que la période de déconfinement n'a pas encore permis de rattraper.</p> <p>- Planning des exercices au second semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> * PUI SR (en remplacement d'un exercice national annulé à cause du COVID) [REDACTED] * PUI SAV : [REDACTED] * PUI toxique : [REDACTED] 	1 ^{er} juillet 2021
St Alban	119 120	<p>- Durant la crise sanitaire du covid 19 le pôle PUI a été fortement sollicité dans la gestion de crise:</p> <ul style="list-style-type: none"> * gestion et rédaction du plan de continuité d'activité (PCA) pour le site avant la réception du PCA national. * gestion et retour quotidien au national du nombre de cas suspect / avéré covid * tenue d'une audio hebdomadaire entre les chargés PUI et le pilote ONC PUI national sur les problématiques PUI liées au covid. * réflexions et modifications des gréements des tours d'astreintes pour compenser les éventuels sous gréements des tours. * création et réalisations de formations spécifiques pour permettre aux agents de devenir équipiers PUI d'un autre tour ou provenant d'un autre tour non PUI tout en respectant le prescritif de nomination des astreintes PUI (DSR et décision d'urgence ASN) y compris la mise en situation avant la prise d'astreinte. <p>- la crise sanitaire nous oblige à reporter 3 exercices du premier semestre sur le dernier trimestre dont un exercice sur la journée avec relèvement avec la participation des entités nationales EDF. Le décalage de ces exercices entraîne un report de charge non prévu de préparation sur la fin d'année.</p> <p>* Le 27 mars de 8h à 11h30 (exercice PUI IHZC avec participation du SDIS)</p>	1 ^{er} juin 2021

Accessibilité : Interne

© EDF 2020- Ce document est la propriété d'EDF - Toute communication, reproduction, publication, même partielle, est interdite sauf autorisation écrite.

		<p>* Le 3 avril de 8h00 à 12h00 et de 12h à 16h (exercice PUI SR joué avec le national) Ces exercices ont été reprogrammés le [REDACTED] pour celui les exercices PUI SR sur la journée avec le national et le [REDACTED] pour l'exercice PUI IHZC.</p>	
St Laurent	100	<p>- Gestion de la crise sanitaire COVID sur le CNPE de Saint Laurent du mois de février à la fin de mois de juin : le pôle Crise a été un acteur majeur dans la gestion de cette crise (rédaction du PCA, participation quotidienne au GT Coronavirus, rédaction du REX de la gestion de cette crise), sécurisation des fonctions PUI, gestion des équipiers PUI, diffusion des plannings d'astreinte et gestion des remplacements d'équipiers PUI identifiées personnes fragiles, rédaction du mode opératoire de relève d'astreinte dans le respect des gestes barrières.</p> <p>- Lors de la décision de la mise en œuvre à grande échelle du télétravail (mi-mars – début juin), les prestataires de la documentation assurant la mise à jour effective des documents du CNPE étaient opérationnels en nombre très limité, occasionnant des retards à la mise en DOC des notes.</p> <p>- Les ingénieurs Crise ont assuré la mise à jour de la programmation des exercices PUI 2020 en reprogrammant les exercices annulés sur la période septembre – décembre (période initialement laissée « libre » pour travail d'intégration documentaire). Cette reprogrammation des exercices PUI sur l'année 2020 en prenant en compte les mesures sanitaires liés à la crise COVID a impacté la charge du pôle dans une période déjà compliquée en terme d'activité.</p> <p>De ce fait, les exercices de mars, avril, mai, juin, ont été décalés au 2nd semestre avec la charge que cela implique, l'objectif étant de respecter les prescriptions PUI sur ce point.</p>	1 ^{er} mai 2021
Tricastin	87 88	<p>- Suite à la crise sanitaire COVID19, un travail par les chargés PUI a été nécessaire pour modifier les exercices PUI du 15 mai et du 05 juin, que nous avons adaptés sous forme d'entraînement sur la mise en œuvre des MLC et entraînement partiel pour quelques postes de commandements. Cette adaptation a nécessité une analyse pour garantir le respect des mesures barrières liées à la crise sanitaire.</p> <p>- 4 exercices PUI sont programmés au 2d semestre ([REDACTED] et [REDACTED]).</p> <p>- Les chargés PUI ont été sollicités dans le cadre de la crise sanitaire, en appui au pilote local de la crise COVID19: gestion des réserves d'astreintes, adaptation fréquente des mesures de distanciation par rapport aux locaux de regroupement, appui à la gestion des stocks masques initiaux</p> <p>- Le retard pris au 2ème trimestre (voir ci-dessus) a pour conséquence de solliciter l'équipe documentation pour la mise à jour du référentiel documentaire PUI à compter de septembre 2020, qui vient se cumuler avec les modifications documentaires importantes liées à la VD4 TN2 2021 (découplage le 06/02/2021), ce qui n'était pas prévu initialement.</p>	1 ^{er} juillet 2021